DoctoSleep
Enseigner le sommeil. Transformer la médecine.

FORMATION ENFANT

Référence DPC: 79622525026

ORGANISATION ET INSCRIPTION

Agence MACO | Coralie Martin
Mail: contact@doctosleep.fr | www.doctosleep.fr

OBJECTIFS DES FORMATIONS

Comprendre la
PHYSIOLOGIE DU SOMMEIL ET SON ÉVOLUTION CHEZ L'ENFANT EN FONCTION DE L'AGE JUSQU'A L'ADOLESCENCE

Identifier et diagnostiquer les
DIFFÉRENTS TROUBLES DU SOMMEIL CHEZ L'ENFANT ET L'ADOLESCENT: INSOMNIE, TROUBLES RESPIRATOIRES DU SOMMEIL, PARASOMNIES ET HYPERSOMNIES

Appréhender les
OUTILS DIAGNOSTIQUES NÉCESSAIRES A L'EVALUATION DES TROUBLES DU SOMMEIL CHEZ L'ENFANT ET L'ADOLESCENT

Savoir mettre en place des
STRATÉGIES DE TRAITEMENT ADAPTÉES A CHAQUE TROUBLE DU SOMMEIL DE L'ENFANT ET DE L'ADOLESCENT

Développer une
APPROCHE MULTIDISCIPLINAIRE POUR LA PRISE EN CHARGE DES TROUBLES DU SOMMEIL DE L'ENFANT ET L'ADOLESCENT

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES: cours présentiels comprenant des cas cliniques
MODALITÉS D'ÉVALUATION: un quizz sera proposé en introduction et à la fin de la formation

PROGRAMME DE LA FORMATION

LES TROUBLES DU SOMMEIL CHEZ L'ENFANT

JOUR 1: le sommeil de l'enfant et trouble insomnie

8h00 – 8h30 Présentation du cours et quizz d'évaluation des connaissances

8h30 – 10h00 **COURS 1**

GÉNÉRALITÉS SUR LE SOMMEIL DE L'ENFANT

- Physiologie et évolution du sommeil en fonction de l'âge
- Enregistrements du sommeil chez l'enfant: princesse et outils

10h00 - 10h30 Pause

10h30 – 12h30 **COURS 2**

DIAGNOSTIC ET PRISE EN CHARGE DE L'INSOMNIE CHEZ L'ENFANT

- Définition, classificaiton et épidémiologie de l'insomnie pédiatrique
- Analyse de cas cliniques: questionnaires, lectures d'agenda et entretiens familiaux
- Bases de la prise en charge: hygiène du sommeil et interventions comportementales

12h30 – 13h30 Déjeuner

13h30 - 15h00 **COURS 3**

THÉRAPIE COGNITIVO-COMPORTEMENTALE (TCC) POUR LE TROUBLE INSOMNIE DE L'ENFANT

- Introduction à la TCC appliquée au trouble insomnie de l'enfant
- Exercices pratiques: construction d'un programme personnalisé

15h00 - 16h00 CAS CLINIQUES: insomnie du nourrisson, de l'enfant et de l'adolescent

16h00 - 16h30 Pause

16h30 - 17h30 SYNTHÈSE DE LA JOURNÉE

JOUR 2: Troubles respiratoires, parasomnies et hypersomnies

8h00 – 8h30	Présentation du cours et quizz d'évaluation des connaissances
08h30 – 10h00	**COURS 4** TROUBLES RESPIRATOIRES DU SOMMEIL • Physiopathologie des troubles respiratoires: focus sur l'apnée obstructive du sommeil • Diagnostic: outils cliniques, questionnaires et polysomnographie • Cas clinique: analyse d'un cas d'apnée obstructive chez un enfant
10h00 – 10h30	Pause
10h30 – 12h30	**COURS 5** TROUBLES RESPIRATOIRES DU SOMMEIL • Approches thérapeutiques: médicamenteuse, chirurgie, CPAP • Cas pratique: planification de la prise en charge multidisciplinaire
12h30 - 13h30	Déjeuner
13h30 – 14h30	**COURS 6** PARASOMNIES CHEZ L'ENFANT
14h30 - 15h30	**COURS 7** HYPERSOMNIES CHEZ L'ENFANT
15h30 - 16h00	SYNTHÈSE DE LA JOURNÉE
16h00 - 17h00	**CONTRÔLE DES CONNAISSANCES**
	FIN DE LA FORMATION

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

TARIFS, RÈGLEMENT, FACTURATION ET DOCUMENTS CONTRACTUELS

Les droits d'inscription comprennent l'accès aux cours, aux ateliers, les supports de cours ainsi que les pauses et les déjeuners durant la formation. Les frais de réservation hôtelière ne sont pas compris dans les frais d'inscription.
Le coût de toute formation commencée est intégralement dû.
Le paiement de l'intégralité du coût de la formation est à effectuer à l'inscription afin de valider votre participation. Votre inscription prend effet à la réception de votre convocation par mail à J-7.

Cette formation peut entrer dans le cadre de la formation professionnelle continue.

Une attestation de présence sera remise à chaque participant à l'issue de la formation **si celle-ci est suivie dans son INTEGRALITE.**

CONDITIONS D'ANNULATION

Toute annulation de participation doit être communiquée par écrit.
En cas de dédit à moins de 40 jours francs, avant le début de la formation, ou d'abandon en cours de formation, le montant total des frais de participation à ladite action resteront exigibles à titre d'indemnité forfaitaire pour dédit ou abandon de formation. Dans un contexte sanitaire, si nous nous voyons dans l'obligation de transformer la formation présentielle en format classe virtuelle, aucun remboursement ne pourra être demandé hormis bien sûr les frais d'hébergement.

DoctoSleep se réserve le droit d'annuler toute formation si le nombre de participants est insuffisant, sans que le client puisse prétendre à une quelconque indemnité sauf le remboursement des sommes payées au titre de la formation concernée.

INFORMATIONS LOGISTIQUE

Agence MACO

5 rue du Jaizquibel

64 210 BIDART

Coralie MARTIN : 06 77 85 60 41

contact@doctosleep.fr

Pour toute question sur l'accessibilité, les personnes en situation de handicap sont invitées à nous contacter.